



Election des Administrateurs Salariés au Conseil d'Administration MAAF

du mardi 3 novembre 2020 9H
au mardi 17 novembre 2020 10H

2ème Tour

Collège Cadres

Pourquoi voter ?

Cette élection a lieu tous les six ans. Ne laissez pas passer l'opportunité de vous exprimer !

Etre administrateur salarié, c'est participer, par le vote, aux décisions sur les grandes orientations stratégiques du groupe. C'est la plus haute instance décisionnelle de l'Entreprise.

Ces prises de position ont une importance et une incidence majeure sur vos activités, votre vie professionnelle, voire au-delà, sur votre vie privée.

Votre élu parle en votre nom, d'égal à égal, avec les autres administrateurs et nos dirigeants. Il relaie les préoccupations des collaborateurs.

Pourquoi voter pour les candidats UNSa ?



Brigitte LAGARDE



Antonino CACACE

L'implication de nos candidats permettra un enrichissement des projets en apportant une vision différente, opérationnelle, constructive et sociale.

Face aux bouleversements technologiques, structurels et stratégiques, les charges et conditions de travail des cadres doivent rester en adéquation.

Les candidats UNSa, **Brigitte LAGARDE** et **Antonino CACACE**, s'engagent à défendre, au Conseil d'Administration, vos acquis sociaux, à oeuvrer à la préservation de l'ensemble des systèmes de rémunération et à conserver les métiers et les emplois au sein du groupe MAAF. Leur implication, leur dévouement, leur expérience, leur implantation et leur connaissance des métiers sont les gages de leur réussite dans cette fonction.

Les Femmes et les Hommes de l'entreprise demeurent le bien le plus précieux de MAAF.

VOTEZ UNSa !

VOTEZ Brigitte LAGARDE et Antonino CACACE !